

Tournoi rapide de l'échiquier Niortais, règlement.

Article 1 : Présentation

L'échiquier Niortais organise son tournoi rapide, le 27 septembre 2026.

Lieu : Salle des fêtes du clou bouchet, 79000 Niort.

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licenciés A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place) et aux joueurs étrangers ayant un identifiant F.I.D.E.

Ce rapide comporte deux tournois :

- Tournoi principal, homologué FIDE. Les joueurs ayant un classement rapide national seront appariés avec leur classement FIDE lent.
- Tournoi jeunes, réservé aux joueurs de moins de 18 ans, qui le souhaitent, avec un classement Elo inférieur à 1400 ou non classés, homologué FFE.

Nota : Un joueur ayant falsifié des documents ou ayant déclaré intentionnellement un faux classement ne pourra prétendre à aucun prix et sera exclu du tournoi.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E adoptées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04.2 F.I.D.E). Appariements et classements assistés par ordinateur (programme Sharly Chess homologué par la FFE).

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence dans les horaires prévus dans le présent règlement et réglé leurs droits d'inscription. Tout joueur se présentant après la clôture des inscriptions sera apparié pour la ronde 2 avec zéro point.

Remarque : Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

L'article A5, sur les parties en cadence rapide non supervisées, s'appliquera pour ce tournoi.

Article 3 : Cadence

Cadence : 15 minutes avec un incrément de 5s par coup dès le début de la partie.

La pratique du « BYE » ne sera pas appliquée.

Homologué Elo rapide FIDE. Les joueurs ayant un classement rapide national seront appariés avec leur classement FIDE lent.

Article 4 : Horaires

Horaires de Jeu :

Ronde 1 : 10h00

Ronde 2 : 10h50

Ronde 3 : 11h40

Ronde 4 : 13h30

Ronde 5 : 14h20

Ronde 6 : 15h10

Ronde 7 : 16h00

Vérification des licences : Le dimanche 27 septembre, de 9h00 à 9h45

Clôture des inscriptions : Le dimanche 27 septembre à 9h45

Proclamation des résultats : Le dimanche 27 septembre à partir de 17h00

Article 5 : Inscription.

Droits d'inscription : Adultes 17 € ; Jeunes 10 €. Les droits adultes sont majorés de 3 € après le 26 septembre.

Article 6 : Classement et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties (victoire à 1 point, partie nulle à ½ point et perte à 0 point).

Départage des ex-aequo : Buchholz (calcul du score ajuste via sharlychess), cumulatif puis performance.

Tournoi Principal :

1^{er} Prix 200 €

2^{ème} Prix 120 €

3^{ème} Prix 80 €

Prix par catégorie Elo, coupes par catégories d'âge. Prix garantis si plus de 80 joueurs inscrits payants.

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis au système Hort.

Les prix par catégorie sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

La liste des prix sera affichée avant le lancement de la ronde 4.

Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix inférieurs à 20 € ne seront pas distribués.

Les prix par catégorie sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage. En cas d'impossibilité de bris d'égalité un tirage au sort sera effectué.

Tournoi Jeunes :

Les participants au tournoi B recevront une coupe ou une médaille selon l'ordre du classement général.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 5 minutes de retard après le lancement de la ronde est considéré comme forfait. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) marque le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nullité par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Divers

A l'issue de la partie, le résultat est inscrit par le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) à la table d'enregistrement. Le joueur vérifie qu'il est correctement enregistré.

Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre. Passé le délai de la publication des appariements de la ronde $r + 2$, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement ELO du joueur (LA art. C-04-2 4.3).

La conduite des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition et doit être conforme à la Charte des joueurs et joueuses d'échecs. Tout comportement incorrect pourra être sanctionné par l'exclusion du tournoi. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du tournoi.

L'utilisation de téléphone portable, de baladeur ou de matériel électronique est strictement interdite dans l'espace de jeu. Ces appareils doivent être éteints et doivent rester à la place du joueur en cas de déplacement de celui-ci pendant sa partie.

Il convient d'éviter toute conversation ou lecture suspecte.

Les analyses sont interdites dans la zone de jeu.

Il est strictement interdit de fumer dans la zone de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme "zones non-fumeurs" par les responsables de la sécurité du site.

Les joueurs inscrits peuvent solliciter auprès de l'arbitre principal une ou plusieurs absences. Dans ce cas ils ne sont pas appariés pour la (les) ronde(s) concernée(s).

Un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre est considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Signalement des abandons non justifiés au directeur juridique pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

En inscrivant leurs enfants mineurs (ou les enfants dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou les tuteurs) autorisent l'organisation à publier, dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels pourraient apparaître les mineurs inscrits. Cette autorisation vaut également pour les joueurs majeurs.

Les mineurs restent, pendant toute la durée du tournoi, sous la responsabilité de leurs parents, tuteurs, ou accompagnateurs.

Article 11 :

Arbitre principal : Stéphane DENIS, AFO2.

Arbitres adjoints : Éric BERTHOUX, Arbitre Stagiaire.

Article 12 : Jury d'appel

Jury d'appel : Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Article 13 : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article 14 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre Principal,

Stéphane DENIS, AO2.

L'organisateur,

Nathalie CARREY

CHARTRE DES JOUEURS ET JOEUSES D'ÉCHECS

JE RESPECTE LES RÈGLES

Les règles doivent être appliquées de **bonne foi**.

Le résultat de la partie doit être acquis **loyalement**.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion **d'un réel affrontement sur l'échiquier**.

JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

Respecter l'adversaire, c'est accepter de jouer contre lui **sans préjugés**.

Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la **tricherie**.

Respecter l'adversaire, c'est **éviter de le déranger**.

Respecter l'adversaire, c'est être **poli**.

JE RESPECTE L'ARBITRE

L'arbitre dispose de toute **l'autorité** nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.

L'arbitre est le **représentant officiel de la F.F.E** sur les lieux du tournoi.

Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

Le joueur **concourt à la bonne tenue** de la compétition.

Le joueur se conforme au **Règlement Intérieur** affiché dans l'aire de jeu.

Le joueur d'échecs est un **sportif** !

**NE PAS RESPECTER CETTE CHARTRE, C'EST S'EXPOSER
À DES PÉNALITÉS SPORTIVES OU À DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

** version abrégée. Pour prendre connaissance de la version officielle et complète, veuillez prendre contact avec l'arbitre du tournoi.*

Déontologie des Arbitres en 10 points

L'Arbitre s'engage à :

1. Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements ;
2. Être juste et impartial et communiquer clairement ses décisions ;
3. Suivre les formations pour avoir les connaissances et maintenir les compétences qui répondent aux exigences de son niveau de pratique et de perfectionnement ;
4. Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique optimale, ponctualité, disponibilité, tenue vestimentaire et équipement appropriés...) ;
5. Être et demeurer exemplaire en toutes circonstances, dans et au dehors de l'aire sportive ;
6. Être respectueux de tous les acteurs de la compétition (compétiteurs, entraîneurs, organisateurs, spectateurs, média, officiels...) ;
7. S'interdire toutes les critiques ou commentaires préjudiciables envers d'autres arbitres ou l'institution d'appartenance ou ses membres, par quelque moyen que ce soit (oral, écrit, article publié, twitter, forums internet, blogs, sites de réseaux sociaux...) ;
8. Avoir un comportement irréprochable (ne pas consommer de l'alcool ou fumer en étant en fonction, ne pas utiliser de drogues illicites, éviter une proximité inappropriée avec des compétiteurs ...) ;
9. S'interdire tout conflit d'intérêt (interdiction de participer à des paris sportifs sur la compétition, refuser tout cadeau d'une valeur inappropriée et toute rémunération induue ...) ;
10. Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir les aspects positifs du sport tels que le fair-play.

Serment de l'Arbitre aux Jeux Olympiques :

« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »